



HAL
open science

Contester la métropole

Ludovic Halbert, Gilles Pinson, Valérie Sala Pala

► **To cite this version:**

Ludovic Halbert, Gilles Pinson, Valérie Sala Pala. Contester la métropole. Métropoles, ENTPE ; ENS éditions, 2021, Contester la métropole, 2021 (28), 10.4000/metropoles.7794 . halshs-03373663

HAL Id: halshs-03373663

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03373663>

Submitted on 2 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0
International License

Contester la métropole

Contesting the metropolis

Ludovic Halbert, Gilles Pinson et Valérie Sala Pala

- 1 Le fond de l'air serait-il métrosceptique ?¹ C'est en tout cas l'impression que peut avoir quiconque suit les débats français sur les questions d'organisation territoriale. En quelques années, le terme de « métropole » que seul un cercle restreint d'acteurs politiques, administratifs et académiques utilisait jusque-là, est entré dans le langage courant. Il est désormais mobilisé par une variété de citoyennes et de citoyens, de personnes élues et de journalistes, ainsi que par des mouvements qui s'inquiètent des effets de la métropolisation. Pour ces derniers, les « métropoles » sont à la fois les bénéficiaires des transformations sociospatiales contemporaines et les responsables des nouvelles fractures territoriales dont le pays serait affligé. Ainsi, la métropole serait-elle devenue un nouveau « totem conflictuel », « vecteur de défiance voire de mobilisation » (Aguilera, 2021, p. 219).
- 2 Ce dossier thématique porte sur les contestations variées dont font l'objet ces espaces métropolitains – une variété reflétant, par hypothèse, les multiples facettes du processus de métropolisation, depuis des reconfigurations économiques et politiques observées dans nombre de régions du monde et liées aux mutations de la géographie de la création, de la circulation et de la distribution de la richesse, jusqu'à des recompositions politico-institutionnelles susceptibles de donner au cas français son originalité à travers la métropolisation de l'intercommunalité (voir encadré n° 1 pour une description de ces multiples facettes).

Encadré n° 1 : les multiples facettes de la métropolisation

Tout au long de l'histoire des sociétés humaines, la métropolisation est intimement liée à l'intensification de la mobilité, de telle sorte que l'hypermobilité contemporaine se traduit par la généralisation de ce processus observé ponctuellement depuis l'Antiquité et constitutif d'une ère des métropoles depuis l'après-guerre (Halbert, 2010).

En première intention, la métropolisation renvoie à un processus spatial de concentration des populations et des activités dans la fraction supérieure de la hiérarchie urbaine. C'est à partir de ces espaces, et entre eux, que des flux de capitaux, d'idées, de biens, de personnes, et de données circulent de manière privilégiée. Ses facettes sont multiples, alimentant parallèlement la variété des motifs de dénonciation. Nous repérons au moins quatre acceptions partiellement interdépendantes.

La première renvoie à la place des métropoles dans la « nouvelle grammaire sociale » mondiale qui se met en place à partir des années 1970 (Scott, 2001). Elle insiste sur le rôle cardinal des espaces et sociétés métropolitaines dans la création et la distribution de la richesse. Les métropoles sont à la fois les « moteurs » (Scott, 1996) et les formes spatiales (Lacour et Puissant, 1999) résultant de l'évolution des géographies de l'accumulation. Elles servent de « base » (« *basing points* » de Sassen, 1991) depuis lesquelles un capitalisme tardif, à la fois mondialisé et financiarisé^a, est déployé, avec pour effet d'accroître des inégalités de richesse reposant sur des rapports d'exploitation des populations et de la nature.

Une seconde conception s'intéresse au versant politique de la métropolisation. La territorialité réticulaire et de longue portée des métropoles percute des États historiquement territorialistes, incitant à un *aggiornamento* des élites politico-administratives. Il ne s'agit alors plus comme avec les métropoles « d'équilibre » des années 1960 de rééquilibrer l'armature urbaine nationale (Rochefort, 2002), mais de renforcer l'économie française dans la concurrence internationale en soutenant des métropoles régionales jugées en retrait par rapport à leurs équivalentes européennes. Le rééchelonnage des interventions de la puissance publique (Brenner, 2004) se matérialise alors par des politiques de développement et d'aménagement inspirées d'une idéologie néolibérale, qui placent l'accent sur l'attractivité et la concurrence interterritoriale. L'illustrent notamment la géographie des pôles de compétitivité, des investissements du Plan Campus, ou encore la relance d'une politique d'État du « Grand Paris » (Pinson, 2020, p. 93-94).

L'adoption d'un agenda néolibéral éclaire une troisième facette de la métropolisation, les métropoles constituant des terrains privilégiés de redistribution des richesses à travers la mutation de l'environnement bâti. En soutenant la transformation de friches industrielles, ferroviaires ou portuaires, en déployant de grands projets d'aménagement ou de rénovation urbaine alimentant les marchés immobiliers, ou encore en recourant à la privatisation des infrastructures et du patrimoine publics, ces politiques font des métropoles des espaces majeurs du recyclage des surplus d'accumulation, voire de la création de nouveaux cycles d'accumulation. Plus encore, avec la financiarisation de la production urbaine, les marchés fonciers, immobiliers et infrastructurels constituent une nouvelle classe d'actifs promue dans les salons immobiliers comme ceux du MIPIM^b à Cannes et investie par les acteurs des marchés financiers (Guironnet, 2016). Ainsi, si « l'urbanisation du capital » (Harvey, 1985) n'est pas propre aux métropoles, la transformation de l'environnement bâti de celles-ci occupe une place à la fois avant-coureuse et centrale dans ce processus (Haila, 1997 ; Theurillat, Rérat et Crevoisier, 2014). Ceci est d'ailleurs renforcé par l'abondance des capitaux à investir, qu'ils proviennent des grands excédents

d'épargne (retraites par capitalisation, fonds souverains, fortune des ultra-riches) ou encore d'un crédit gonflé par les politiques monétaires accommodantes.

Sans surprise, nombre de contestations du processus de métropolisation portent dès lors sur les effets associés à la vaste recomposition paysagère et matérielle à l'œuvre (étalement, densification, artificialisation des sols, etc.) et sur ses conséquences sur le peuplement (embourgeoisement, gentrification, relégation et ghettoïsation des différents quartiers). Certaines critiques renvoient notamment à la transformation de l'expérience sensible d'espaces urbains désormais dénaturés et à la vie quotidienne bouleversée. Sont dénoncés les valeurs d'échange qui encadrent les usages et les relations sociales toujours plus exposées au marché, ainsi que le recours à l'expertise urbanistique et au droit visant à discipliner les pratiques habitantes ordinaires, écartant toute possibilité d'affirmation d'un « droit à la ville » (Lefebvre, 1968).

Enfin, et de manière relativement originale en France, le rééchelonnage des politiques de développement territorial et d'aménagement, tout comme la reconnaissance du caractère majeur de la métropolisation dans les reconfigurations de l'économie mondialisée, ont fait la courte échelle à l'approfondissement de la logique d'affirmation des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Si les poussées décentralisatrices interviennent à intervalles réguliers depuis les années 1980, la décennie 2005-2015 est caractérisée par une série d'innovations institutionnelles qui conduisent à la métropolisation du fait intercommunal dont la consécration juridique est réalisée avec les lois MAPTAM^c de 2014 et NOTRe^d de 2015. Ainsi, la métropolisation est-elle aussi associée, y compris par des mouvements œuvrant à sa contestation en rapport avec le renforcement des Métropoles^e, à ces intercommunalités qui concentrent des compétences croissantes à l'échelle du centre des principales agglomérations françaises.

a. Deux lectures, elles-mêmes ramifiées, coexistent. Selon la première, la mondialisation des chaînes de valeur repose sur des métropoles qui assurent la coordination des activités à partir des quartiers d'affaires interconnectés des villes mondiales (lecture postindustrielle à la manière de S. Sassen, 1991) et/ou qui constituent de vastes régions urbaines concentrant les fonctions d'innovation du capitalisme cognitif (lecture hyperindustrielle à la manière de P. Veltz, cf. Veltz, Blein et Halbert, 2018). Selon la seconde lecture, la place croissante des marchés financiers s'appuie sur une géographie associant aux « antimondes » des paradis fiscaux (Brunet, Ferras et Théry, 1993) les centres financiers internationaux concentrés dans un nombre restreint de métropoles.

b. Marché international des professionnels de l'immobilier.

c. Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

d. Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

e. Dans la suite de cette introduction, nous emploierons « Métropole » avec une majuscule pour désigner l'institution intercommunale et « métropole » avec une minuscule pour les autres usages du terme.

- 3 De fait, la critique de la métropole anime des milieux très différents. Elle est au cœur du discours de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) faisant le procès de « réformes territoriales (lois RCT² et NOTRe) [qui] ont modelé des politiques d'aménagement du territoire prônant un développement essentiellement à partir des métropoles »³. « Contre la métropole et son monde » est devenu le mantra d'un certain nombre de mouvements de protestation contre de « Grands projets inutiles et imposés⁴ », et au premier chef des zadistes de Notre-Dame-des-Landes (NDDL). Une littérature militante qui vise à la fois à penser la métropole et à lutter contre la métropolisation a prospéré ces dernières années⁵ en s'inscrivant en partie dans le sillage des travaux de l'autonomie italienne et de la problématisation de la métropole par le Comité invisible (2007). Est dénoncée plus généralement la norme métropolitaine qui guiderait les politiques urbaines, pousserait les personnes élues dans une course à la croissance et au gigantisme et contribuerait à aliéner les habitantes et habitants des métropoles et à enrégimenter leurs corps et leurs pratiques.
- 4 Parmi ces multiples voix critiques, les auteures de ce dossier ont pris le parti de s'intéresser avant tout à ce que nous appellerons dans cette introduction des « mouvements sociaux métropolitains » (MSM) ou encore des « mobilisations métropolitaines ». Ces termes désignent des actions collectives qui présentent un degré minimum d'organisation et qui construisent des situations urbaines et territoriales comme problématiques, voire scandaleuses, tout en attribuant celles-ci au processus de métropolisation – dans ses dimensions fonctionnelles et institutionnelles – et/ou en les rattachant à un agenda métropolitain et aux acteurs et groupes tenus pour responsables et/ou bénéficiaires de ces processus et de cet agenda. Ces responsables ou bénéficiaires peuvent être les personnels élus, les promoteurs immobiliers, la technostructure métropolitaine, des classes aisées, certains groupes ethno-raciaux, des habitantes et habitants de certains quartiers, etc. Toutefois, ces mobilisations varient éminemment selon leur degré d'organisation et les répertoires qu'elles mobilisent, ainsi que le caractère plus ou moins explicite de la dénonciation de « la » métropole qu'elles portent. Ce dernier aspect constitue d'ailleurs une difficulté pour l'analyse à laquelle le présent dossier thématique n'échappe pas. Que faire des contestations portant sur des effets connus de la métropolisation (la montée du prix du logement dans certaines grandes villes, par exemple) lorsqu'elles ne formalisent pas elles-mêmes le lien entre ces effets et le processus de métropolisation ? Le risque consisterait à négliger ces luttes en raison d'une approche nominaliste conduisant à ne retenir que les mouvements articulant explicitement une critique anti-métropolitaine ou se déployant à cette échelle.
- 5 Dans la suite de cette introduction, nous replaçons tout d'abord le dossier thématique dans la tradition d'analyse des mouvements sociaux urbains, en nous interrogeant sur les spécificités possibles des MSM (1). Ceci nourrit quatre hypothèses que nous éprouvons ensuite en croisant les articles réunis dans ce dossier. Celles-ci portent respectivement sur l'adaptation des formes et répertoires de mobilisation aux caractéristiques de la métropolisation (2) ; sur les dimensions cognitive et discursive de la montée en généralité des contestations où les métropoles apparaissent comme des ressources d'universalisation rencontrant néanmoins certains obstacles (3) ; sur les acteurs des mobilisations et leur caractère socialement sélectif (4) ; et enfin sur le rôle des structures d'opportunités politiques qui contribuent en France au rééchelonnage métropolitain des mobilisations (5). Dans une dernière section, nous nous interrogeons

sur les effets plus ou moins durables des MSM sur l'action publique locale, et inversement (6)

1. Des luttes urbaines aux contestations métropolitaines

- 6 Que nous disent les études urbaines et la recherche étudiant les mouvements sociaux des mobilisations qui ciblent la métropole et la métropolisation dans leurs différentes dimensions ? À vrai dire, pas grand-chose. Il existe de fait peu de travaux qui traitent frontalement la question (cf. D'Albergo et Moini, 2011a et 2011b pour une rare exception). Le résultat est le même lorsque l'on essaie de maîtriser les effets de traduction en remplaçant les termes de « métropole » par « *city region* » ou tout simplement « *region* »⁶. Ainsi, si la littérature internationale sur les mouvements sociaux urbains peut nous être utile, c'est pour ainsi dire « par la bande », en fournissant des outils permettant de comprendre les spécificités et conditions de possibilité des MSM, plus qu'en offrant des cas d'étude ou même une théorisation clé en main.
- 7 Cette relative discrétion tient à notre sens à deux facteurs. Le premier relève d'une sorte de « spécificité métropolitaine française » sur laquelle nous reviendrons plus longuement dans la section 5 de cette introduction. Avançons à ce stade l'hypothèse que l'émergence de mobilisations ciblant la métropole et la métropolisation en France aujourd'hui est liée à une trajectoire nationale propre qui articule le souci historiquement ancré de l'État pour l'aménagement du territoire, l'affirmation d'une norme métropolitaine dans les politiques urbaines et le renforcement graduel d'instances de gouvernance métropolitaine (voir encadré n° 2 sur la fortune de la notion de métropolisation en France).

Encadré n°2 : La fortune de la métropolisation en France

L'intérêt pour le processus de métropolisation, et avec lui, pour les métropoles, provient en France des champs académique et de l'action publique en matière d'aménagement et de développement territorial, les deux étant pour partie interdépendants dans cette genèse.

La recherche a fait de la métropolisation un objet de prédilection depuis une trentaine d'années. Dans le cas français, cet intérêt s'inscrit dans une double généalogie. Il y a, d'un côté, l'influence de travaux anglo-saxons, eux-mêmes inspirés de l'ouvrage précurseur de Peter Hall sur les villes mondiales (1966) puis des développements de la géographie urbaine et économique anglo-américaine, y compris radicale. D'un autre côté, la géographie urbaine et l'économie territoriale francophones, disciplines anciennement installées en France, ont multiplié les travaux sur le rôle des métropoles dans les recompositions spatiales et fonctionnelles associées à la mondialisation des systèmes de production (Veltz, 1996, par exemple).

Une seconde origine de la prospérité de la notion tient à la proximité ancienne entre, d'une part, la production académique étudiant le développement local et l'aménagement, et, d'autre part, les institutions publiques qui s'appuient sur ces

réflexions. On connaît l'importance des travaux de Jean-François Gravier (1947) sur l'ombre portée parisienne et le désert français ou de l'étude de Jean Hautreux et Michel Rochefort (1965) sur l'armature des villes françaises dans la genèse d'une politique des métropoles dites « d'équilibre » portée par la Datar dans les années 1960. Cultivée à travers les « réunions trimestrielles des leaders de prospective » dans les années 1990 (Guigou, 2008), cette proximité s'est prolongée durant les années 2000, puis au début des années 2010. La communauté scientifique a ainsi été incitée à interroger la place des principales agglomérations françaises dans le système des métropoles européennes (Rozenblat et Cicille, 2003 ; Halbert, Cicille et Rozenblat, 2012) et conviée à des exercices de prospective (voir les *scenarii* sur les « systèmes métropolitains français » de la prospective *Territoires 2040*).

La fortune récente du terme dépasse néanmoins les scènes de la réflexion académique et institutionnelle sur l'aménagement du territoire et les circulations entre les deux. Elle tient également aux multiples manières dont d'autres acteurs sociaux s'en saisissent. Il s'agit plus généralement des pouvoirs publics qui, chacun à leur niveau, se positionnent face à un processus de métropolisation pervasive, qui en déployant des programmes européens de cohésion spatiale, qui des politiques nationales de compétitivité ou encore des opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain. Pensons également aux organisations et individus émanant de ce que l'on appelle parfois la « société civile », avec un éventail de réactions allant du soutien enthousiaste à un processus perçu comme une opportunité (clubs d'entrepreneurs, par exemple) à des formes de contestation que nous nous proposons d'explorer dans ce dossier thématique.

- 8 Le second facteur est lié aux caractéristiques intrinsèques des mouvements sociaux urbains décrits historiquement par la littérature. Ces mouvements, nous apprend-on, ont pour particularité de porter sur des enjeux liés non pas à la production, mais à ce que l'on désignait alors comme la « reproduction » ou encore la « consommation collective » (Castells, 1978). Dit autrement, la nouveauté des « luttes urbaines » au moment de leur apparition dans les années 1970 tient en partie à ce qu'elles ont non pas le travail, mais le logement et le cadre de vie comme objets, et non plus l'usine, mais le quartier comme scène d'expression. Les luttes urbaines constituent ainsi potentiellement une dynamique de politisation de la vie quotidienne, des espaces du « proche ». Dès lors, elles s'organisent à une échelle très locale et portent sur des enjeux circonscrits : les conditions de logement dans un quartier, voire dans un immeuble, l'absence d'équipements de proximité, la réalisation d'aménagements portant atteinte à la qualité de vie des riverains, etc.
- 9 D'ailleurs, cet ancrage dans ces espaces du « proche » expose les mouvements sociaux urbains à une série de procès en « localisme », intentés tantôt par la communauté académique, tantôt par les acteurs de l'aménagement et de la gouvernance des villes. Ainsi, Manuel Castells (1983) établissait-il une distinction entre les simples « mouvements urbains », d'une part, les plus fréquents, mais dépourvus d'ambition de changer l'ordre urbain au-delà des causes très localisées qu'ils défendaient, et les « mouvements sociaux urbains », d'autre part, beaucoup plus rares mais capables quant à eux de mettre en question de manière globale les orientations des politiques urbaines et la distribution du pouvoir dans les villes. Pour Margit Mayer, les mouvements

sociaux urbains sont toujours exposés au « *local trap* » (2016, p. 84 ; cf. aussi Purcell, 2006), tendance qui consisterait à ne pas voir – ou ne pas pouvoir agir sur – les causes structurelles des situations locales. *Idem* chez Susan Fainstein et Clifford Hirst pour qui les luttes urbaines sont par essence « *fragmented and parochial* » (1995, p. 183). Chez les acteurs de l'aménagement et des politiques urbaines, ce procès en localisme prend la forme d'un renvoi des mobilisations locales dans l'univers du NIMBY⁷, de l'égoïsme territorial (Melé, 2003).

- 10 Contester la métropole implique donc une sorte de montée en généralité que l'on retrouve de fait très peu dans les mouvements sociaux urbains. Dans sa thèse sur les politiques de régénération urbaine à Londres, Martine Drozd met en regard une politique de « *market led regeneration* » menée à l'échelle de la métropole tout entière et le caractère très localisé et fragmenté des mobilisations contre les projets de régénération constituant des « monades de la lutte ». Elle attribue ce localisme à la nature même des projets de régénération, limitant la possibilité de « dépasser le périmètre du site contesté pour s'affilier à d'autres luttes et à d'autres réseaux » (Drozd, 2014, p. 406). Parmi ces mobilisations, le collectif *Just Space*, constitué d'individus à forts capitaux culturel et universitaire et entretenant une certaine familiarité avec le monde de l'urbanisme, tente bien, mais sans grand succès, une montée en généralité en fédérant les mobilisations locales, en interpellant la jeune *Greater London Authority* et en soulignant le caractère global et systématique de la politique de régénération. Clairement, cette forme de rééchelonnage métropolitain des mobilisations n'est pas la plus courante dans les mouvements sociaux urbains. Quand un rééchelonnage a lieu, c'est plutôt sous la forme d'une montée en généralité allant du quartier vers les niveaux municipal, national⁸ et parfois européen⁹.
- 11 Ainsi, à de rares exceptions près, tout concourt à première vue à une sorte d'impensé métropolitain à la fois dans la praxis des mouvements sociaux urbains et dans leur analyse. Toutefois, à y bien regarder, la question métropolitaine n'est pas tout à fait absente dans la littérature sur les mouvements sociaux urbains, où la distinction entre échelles et enjeux urbains et métropolitains n'est pas toujours lisible, ni pensée dans ces termes. Sans prétendre à l'exhaustivité, on la trouve dans deux types de littérature : des recherches nord-américaines, qui se penchent sur la réorganisation à l'échelle métropolitaine – ou *regional* – des mouvements pour l'équité sociale et territoriale, d'une part ; des travaux d'études urbaines critiques, qui voient dans la métropole contemporaine l'objet permettant de contester la globalisation néolibérale, d'autre part.
- 12 Dans la littérature nord-américaine sur les mouvements sociaux urbains, la question métropolitaine apparaît davantage en tant qu'échelle d'organisation et d'action collective qu'en tant que cible. Il existe en effet une riche tradition de recherche qui se penche sur la manière dont les mouvements défendant les intérêts des populations urbaines les plus dominées, en intégrant des enjeux de pauvreté mais aussi de race ou encore de genre – appelés tantôt mouvements « *pro-poor* » (Schafran, Lopez et Gin, 2013), « *pro-equity* » (Pastor, Benner et Matsuoka, 2010 ; Benner et Pastor, 2011) ou encore de « *community organizing* » (Kleidman, 2004) – s'organisent face aux changements spatiaux, sociaux et politiques qui affectent les régions urbaines états-uniennes.
- 13 Ces mouvements ont dû d'abord se recomposer face aux effets du « *white flight* » et de l'« *urban sprawl* » qui ont fait perdre aux institutions municipales des villes-centres une

bonne partie de leurs ressources fiscales et de leur capacité à influencer sur l'évolution de la métropole. Par la suite, les profondes transformations affectant la répartition spatiale des populations pauvres les ont conduits à revoir leurs cibles et stratégies d'action. Ces populations ne sont plus localisées exclusivement dans les « *inner cities* » et les premières couronnes des « *suburbs* » ; on les trouve de plus en plus dans les « *exurbs* » ou encore dans de petits centres urbains intégrés dans l'aire d'influence de la métropole, autant de zones peu denses rendant plus compliquée l'action collective. Par ailleurs, le regard des traditionnels soutiens à ces mouvements – organisations religieuses et caritatives, fondations, etc. – reste braqué sur les « *inner cities* », les « *suburbs* » étant vues spontanément comme le lieu d'épanouissement naturel des mouvements plutôt conservateurs.

- 14 Les mouvements sociaux urbains « *pro-equity* » nord-américains sont donc de plus en plus confrontés à ce que Robert Kleidman appelle le « *dilemma of scale* » :
- « Organizers recognize the growing importance of larger-scale work, having seen urban sprawl drain people and money from core cities [...]. Their dilemma is how to organize at regional, state, and national levels, while retaining local organizing's participatory democracy »* (Kleidman, 2004, p. 404).
- 15 Un certain nombre de mouvements urbains ont opté pour une stratégie de « *scaling up* », que Lara Rusch définit comme « *a process of coordination or unification among locally rooted organizations for increased capacity, reach, and impact at higher levels of policy making* » (Rusch, 2012, p. 51). Les groupes activistes ont été incités à cela par certaines fondations qui les soutiennent financièrement, comme la Fondation Gamaliel, qui fédère des organisations de « *community organizing* » à base confessionnelle et a fait du « *regional equity organizing* » un de ses axes forts depuis la fin des années 1990, ou encore par les travaux du chercheur et praticien Myron Orfield (1997) qui, à partir du cas de Minneapolis-Saint Paul, tente de sensibiliser personnes élues, fonctionnaires et activistes aux inégalités métropolitaines et à la nécessité d'agir à cette échelle.
- 16 Le contraste avec les mouvements métropolitains français traités dans ce numéro est frappant. Il n'est pas question dans les mouvements états-uniens de remettre en cause un agenda de métropolisation qu'aucun acteur ou institution ne brandit. Il est encore moins question de contester des instances de gouvernance métropolitaine. C'est davantage leur absence que ces mouvements critiquent en creux en exprimant une attente de politiques métropolitaines favorisant l'égalité entre individus et communautés qui peuplent la métropole. Notons que ces mouvements en faveur de la « *regional equity* » ont en commun avec leurs *alter ego* français de considérer que la question métropolitaine doit être politisée et que l'action collective est tenue de s'organiser à cette échelle.
- 17 On note aussi la présence de la métropole, quoique de manière plus subliminale, dans les travaux d'études urbaines critiques qui abordent les mobilisations dans la ville. Sans qu'il soit nécessaire d'adhérer à l'intégralité de leurs propositions, deux arguments ressortent : le premier, c'est que la réalité matérielle et sociale des métropoles serait un terreau favorable à l'apparition de mouvement sociaux urbains d'un type nouveau ; le second, c'est que la métropole et tout ce qu'elle incarne constituent une ressource discursive et cognitive permettant aux mobilisations d'échapper au « *local trap* » en articulant des réalités concrètes, vécues dans les espaces du « proche », avec le contexte qui engendre ces réalités, notamment la globalisation néolibérale.

- 18 Dans ces travaux, les termes de « métropole » ou de « métropolisation » n'apparaissent guère. Le vocable d'« urbanisation », souvent associé aux épithètes de « globale » ou de « néolibérale », est plus volontiers utilisé. Toutefois, les phénomènes associés à cette dynamique d'urbanisation sont les mêmes que ceux attribués par d'autres à la métropolisation : la mise en compétition des territoires, le bouleversement des espaces urbains par l'intensification des flux, l'explosion des mobilités, la mise en mouvement des corps, etc. Ce sont autant de processus qui redéfinissent les conditions dans lesquelles les mobilisations peuvent émerger, leurs formes d'organisation ainsi que leurs cibles.
- 19 Pour David Harvey (2012), la métropole contemporaine est caractérisée par l'effacement des frontières entre espaces de travail (de production : l'usine) et espaces de vie (de reproduction : la maison, le quartier). En effet, si l'on ne saurait négliger des tendances contraires, à l'image des processus de ségrégation et de fragmentation qui tendent au cloisonnement des espaces et des classes sociales, pour cet auteur, l'explosion des mobilités et la réorganisation des formes de travail font de la ville dans son ensemble un espace de travail et d'exploitation pour un nombre croissant de groupes sociaux. Dès lors, la distinction historique entre luttes autour du travail et luttes urbaines, qui tendait à maintenir ces dernières dans un rôle secondaire, s'estompe. La condition métropolitaine peut devenir un vecteur de solidarité et le point de départ de mobilisations remplaçant le lieu de travail ou le quartier qui, l'un et l'autre, perdent leur capacité à créer des identités collectives.
- 20 Une bonne illustration en est fournie par le mouvement « *Justice for janitors* » étudié par Lydia Savage (2006), qui a mobilisé plus de 200 000 personnes employées dans les secteurs de l'entretien et du gardiennage dans une trentaine de villes aux États-Unis tout au long des années 1990 et 2000. Les revendications de ce mouvement portaient sur la mise en place d'un salaire minimum, d'une assurance santé, et sur la régularisation des travailleurs et travailleuses « sans-papiers », mais aussi sur des enjeux de logement et d'accès aux transports. Ce mouvement a pris la forme d'une série de campagnes (la « *Los Angeles campaign* », la « *Miami campaign* », la « *Boston campaign* », etc.), certes assez peu connectées entre elles, mais interpellant à chaque fois des institutions locales employant des « *janitors* » (des universités notamment). Par ailleurs, ce mouvement s'est fait fort d'organiser les travailleurs et travailleuses à l'échelle d'un territoire – la métropole dans son ensemble – et non à celle d'un seul et même lieu de travail. Enfin, il a contribué à mettre au jour la structure économique, sociale et spatiale de métropoles mondialisées où la présence de personnes salariées très diplômées et très bien rémunérées alimente une concurrence exacerbée pour l'espace au détriment notamment d'une armée d'employées des services à la personne, des femmes très souvent, confrontées à la précarité.
- 21 Dans une veine proche, Julie-Anne Boudreau (2017) voit dans la nouvelle condition métropolitaine un terrain favorable à l'émergence de mouvements d'un type inédit. Elle explique notamment que l'expérience métropolitaine contemporaine est fondée sur l'intensification et la diversification des mobilités, ce qui peut contribuer, pour certains individus et groupes sociaux, à créer des subjectivités nouvelles particulièrement sensibles aux contrastes et inégalités qui caractérisent l'espace métropolitain et plus uniquement leur quartier. Ces subjectivités plus mobiles et moins disposées à « la remise de soi » (Pudal, 1989 ; Ion, 1997) ont de fortes chances de s'impliquer dans des mouvements aux contours flous, organisés en réseaux, et dans

lesquels la priorité est accordée à ce que les individus mobilisés font, à ce dont ils font l'expérience davantage qu'à ce qu'ils revendiquent. D'ailleurs, Julie-Anne Boudreau préfère parler d'« engagement » plutôt que de « mobilisation » (2017, p. 79). Pour elle, dans des environnements métropolitains où les causes et les responsables de situations problématiques sont difficiles à identifier, les « mouvements » ont plus de chances de prendre la forme de l'infra-politique (Scott, 2008 ; Simone, 2010) : des actes de résistance et de sabotage, des formes d'organisation sociale parallèles, des modes de subsistance en dehors des cadres de la formalité, etc. Il ne s'agit pas pour elle d'ignorer le poids des inégalités dans l'accès à la mobilité ou celui des cadres institutionnels qui organisent – encore – la vie urbaine, mais d'insister sur des traits communs caractérisant les mouvements métropolitains : la fluidité des allégeances à des collectifs, le caractère souterrain des formes d'action collective, la recherche beaucoup moins systématique d'une confrontation avec les autorités ou les « adversaires ». On peut objecter à cette approche, revendiquée comme « post-héroïque », sa conception très lâche des mouvements sociaux intégrant des activités et des gestes dont le caractère collectif et politique ouvre à discussion. On peut néanmoins en retenir cette idée que l'expérience de la métropole peut engendrer de nouvelles subjectivités et pratiques politiques, que les mouvements métropolitains sont susceptibles de prendre la forme de réseaux d'acteurs impliqués dans des pratiques portant une critique, voire une subversion de l'ordre métropolitain qui peut se passer d'une formalisation de la « cause », de la construction d'« organisations du mouvement social », ou encore d'une identification de l'adversaire et d'une confrontation avec les autorités. Ainsi, les MSM du futur pourraient être plus fluides, moins structurés, multi-situés, fondés sur l'action, l'expression et l'expérimentation davantage que sur la revendication et la confrontation. Ils pourraient prendre la forme de ce que David Harvey (2012) appelle des « mouvements de mouvements ». Pour illustrer cette idée, Julie-Anne Boudreau évoque les « mouvements de place » ou les réseaux alternatifs de production et de distribution de nourriture qui ont émergé en Espagne et en Grèce à la faveur de la crise de 2008.

- 22 L'autre idée que nous inspirent ces travaux est celle selon laquelle la métropole serait une ressource discursive et cognitive permettant d'établir un lien entre les expériences locales et le processus de globalisation néolibérale. Un certain nombre de mouvements sociaux urbains ont été conduits à articuler leurs revendications locales (lutte contre la gentrification, contre les expulsions locatives, contre les grands projets urbains jugés inutiles, etc.) avec une contestation plus générale des formes prises par la globalisation (Hamel *et al.*, 2000). Ainsi, à partir des années 2000, a-t-on vu émerger, dans le sillage de l'antimondialisme, un réseau global de mouvements revendiquant le « droit à la ville » avec une claire référence aux travaux d'Henri Lefebvre. Pour Margit Mayer (2009 ; cf. aussi Purcell, 2009), ce slogan a fourni un cadre d'interprétation à des mouvements opérant dans des villes et des secteurs différents. Lorsque l'on se mobilise contre la vente d'une rue entière à un fonds de pension texan à Marseille, contre les expulsions et les pratiques prédatrices des banques à Madrid, contre l'enrôlement des acteurs de la culture dans des projets municipaux de gentrification à Berlin (Novy et Colomb, 2013), on lutte finalement contre des logiques de marchandisation qui frappent toutes les villes et qui sont elles-mêmes des avatars de la globalisation néolibérale, et face auxquelles les mouvements entendent opposer un droit à la ville. Le slogan est ainsi devenu le cri de ralliement des luttes urbaines dans le monde. Ces luttes se retrouvent à l'occasion des réunions du Forum social mondial qui ont permis la rédaction d'une

« Charte mondiale pour le droit à la ville ». Elles ont aussi réussi à enrôler les institutions internationales dans leur démarche. En 2010, le programme Habitat de l'ONU a organisé le 5^e Forum urbain mondial autour du droit à la ville. Raquel Rolnik et Leilani Farah, rapporteuses spéciales des Nations unies pour le droit à un logement convenable (respectivement de 2008 à 2014 et de 2014 à 2020), ont été des alliées fidèles des mouvements pour le droit à la ville à travers le monde, alertant notamment sur la transformation rampante des logements en actifs financiers.

- 23 Ainsi, la critique de la globalisation et de son impact sur les villes a-t-elle pu fournir un cadre d'interprétation permettant de désenclaver des luttes fragmentées au sein des métropoles et éparées à une échelle mondiale. Toutefois, la globalisation peut également apparaître comme un horizon lointain, comme un registre de montée en généralité trop abstrait (Mayer et Boudreau, 2012). Par contraste, les phénomènes associés à la métropolisation sont potentiellement plus palpables, plus sensibles et peuvent dès lors offrir un registre de montée en généralité plus accessible aux mobilisations locales. Il est plus facile d'attribuer l'emballement des marchés immobiliers, la congestion et la dégradation d'un cadre de vie à la métropolisation qu'à la globalisation. On peut donc faire l'hypothèse que, dans certaines configurations, la métropolisation offrira un registre de montée en généralité à la critique de la globalisation néolibérale et à la revendication d'un droit à la ville permettant de désenclaver, légitimer et fédérer les luttes.
- 24 Que retenir de cette excursion dans les travaux portant sur les mouvements sociaux urbains et leur rapport avec la métropolisation et la métropole ? Nous avançons quatre éléments principalement formulés sous forme d'hypothèses et qui portent respectivement sur les formes et répertoires des MSM, leurs ressources discursives et cognitives, leurs protagonistes et, enfin, leur rééchelonnement.
- 25 La première hypothèse pousse à son terme la « perspective relationnelle » de l'étude du rapport entre villes et mouvements sociaux (Uitermark, Nicholls et Loopmans, 2012, p. 2549 et suivantes). Il s'agit d'interroger le parallélisme entre les caractéristiques de la métropolisation et les formes et répertoires de l'action collective métropolitaine. La métropolisation, nous l'avons vu, est liée à l'intensification et à la diversification des mobilités, ce qui conduit à la mise en relation d'espaces discontinus. La dimension réticulaire du processus est susceptible d'imprimer également les mouvements sociaux. De la même manière que les autorités politiques, empesées par leur inscription territoriale, éprouvent des difficultés à gouverner ces espaces de flux que sont les métropoles, les mouvements de contestation peuvent être affectés dans leurs formes et leurs répertoires par cette logique réticulaire et circulatoire. Toutefois, cette dernière est susceptible également de constituer une ressource en redéfinissant les périmètres de mobilisation et en encourageant une montée en généralité et en visibilité par la mise en relation de luttes et de collectifs qui explorent des répertoires renouvelés. On peut dès lors s'attendre à ce que les MSM, par effet miroir avec la métropolisation elle-même, épousent des formes plus réticulaires, qui enrôlent des collectifs disséminés aussi bien à l'intérieur des métropoles qu'entre elles, et qui articulent conflits urbains et du travail.
- 26 La seconde hypothèse porte sur les dimensions cognitives et discursives des MSM. Elle soutient que la métropole constitue un horizon cognitif à même de fonctionner comme une ressource d'universalisation et que le champ sémantique de la métropole et de la métropolisation fournit un registre commun de montée en généralité à des

mouvements pourtant divers. On l'a dit, les protagonistes des luttes urbaines peuvent être en quête d'éléments discursifs leur permettant de donner à voir leur action comme étant mue par la prise en compte d'enjeux dépassant les espaces dans lesquels, et les objets locaux sur lesquels, porte leur mobilisation. Ils sont souvent aussi soumis par des tiers à une contrainte d'universalisation pour échapper aux procès en nimbyisme. La métropolisation peut dès lors constituer un chaînon manquant entre des revendications portant sur les espaces vécus, qui font courir le risque d'enfermer les mobilisations dans un horizon exclusivement local, d'une part, et, d'autre part, des changements globaux jugés responsables des situations contre lesquelles la mobilisation se développe, mais qui, en raison de leur échelle, pourraient apparaître hors d'atteinte de l'action collective. Dans cette perspective, la métropole serait une catégorie de pensée utile pour articuler les critiques portant sur des problèmes de natures très différentes et s'exprimant à des échelles diverses. Elle fournirait alors une ressource discursive pour réaliser la montée en généralité nécessaire à toute dénonciation (Boltanski, Darré et Schiltz, 1984), en connectant des problématiques locales et particulières et des processus structurels et globaux, à travers la formulation de problèmes publics métropolitains.

- 27 La troisième hypothèse s'intéresse aux individus œuvrant à la métropolisation des mouvements sociaux. La transformation de la métropole en ressource d'universalisation ne va pas de soi ; elle nécessite un travail cognitif et plus largement politique pour assurer cette mise en problème public. Comme pour bien d'autres mobilisations, il est possible de faire l'hypothèse que ceci est réalisé par des individus dotés en capital culturel, social et politique, dont certains entretiennent une familiarité avec les mondes professionnels de l'urbain. Architectes, urbanistes, étudiantes et étudiants, scientifiques, individus militant de longue date mobiliseraient ainsi leurs capitaux scolaires et symboliques, ainsi que leurs réseaux pour contribuer à la métropolisation de la dénonciation et des mobilisations. De la sorte, ces mouvements ne sont pas extraits des rapports de domination contribuant à la concentration des capitaux de différents types et permettant *in fine* à certains protagonistes d'emmener les contestations dans des horizons cognitifs métropolitains.
- 28 La quatrième hypothèse avance que les mouvements sociaux urbains se construisent en fonction des paysages institutionnels et des « structures d'opportunités politiques » (Tarrow, 1989) qui sont autant d'éléments spécifiques à chaque espace urbain mais aussi national. Ceci expliquerait par exemple les différences entre les évolutions observées aux États-Unis et en France, ou encore, entre les formes, les intensités et les motifs des mobilisations qui ont lieu dans des métropoles françaises. Les mouvements urbains états-uniens saisissent la métropole avant tout comme un espace insuffisamment gouverné à leur goût et à l'échelle de laquelle ils souhaitent voir émerger des politiques publiques. Leurs homologues urbains français semblent, par contraste, la saisir comme un espace d'action publique mobilisé dans des stratégies de croissance et d'attractivité agressives et comme un espace gouverné selon des logiques peu démocratiques conduisant à des formes de confiscation politique (Desage et Guéranger, 2011). Les mobilisations sont alors susceptibles de connaître un *rééchelonnage métropolitain*, qui, à la manière de l'isomorphisme institutionnel décrit par la sociologie des champs et des organisations (DiMaggio et Powell, 1983), incite les organisations collectives cherchant à entrer dans le champ de la puissance publique à se porter à hauteur des institutions disposant des ressources politiques convoitées. Un tel processus pourrait expliquer le déplacement des échelles de contestation, en France,

vers le niveau des Métropoles, c'est-à-dire des intercommunalités gouvernant le centre des principales agglomérations, que ces dernières soient effectivement insérées ou non dans des processus de métropolisation fonctionnelle. Ce déplacement d'échelles n'est d'ailleurs pas forcément sans alimenter des tensions potentielles avec la fluidité des MSM explorée dans la première hypothèse. Ces derniers peuvent en effet être tirillés entre des enjeux d'organisation réticulaire au sein et entre des régions métropolitaines, tout en concentrant leur mobilisation à hauteur des instances métropolitaines instituées. À rebours de cela, on pourrait aussi imaginer qu'un tel déplacement d'échelles soit inhibé par le maintien de la centralité de l'échelle municipale dans la politisation des contestations locales.

- 29 Sans pour autant que leurs résultats ne se résument à ces dernières, les articles et la table ronde réunis dans le présent dossier thématique permettent d'explorer ces différentes hypothèses.

2. Des mobilisations hétérogènes et fragmentées

- 30 Revenons d'abord sur l'hypothèse « relationnelle » selon laquelle les formes de la métropolisation impriment les dynamiques d'émergence des MSM et la manière dont ces mouvements sont amenés à explorer de nouveaux répertoires de mobilisation adaptés à la réticularité constitutive de cette dernière. Plusieurs observations ressortent des contributions de ce dossier, qui confirment ou au contraire nuancent les résultats ou hypothèses des travaux dont il a été question dans la première section.
- 31 La première tient au caractère hétérogène et fragmenté des mobilisations contre la métropole. Alors que les « entrepreneurs de métropole » (Parnet, 2020 ; voir aussi sur ce point D'Albergo et Moini, 2011a) renvoient à quelques catégories d'acteurs sociaux et d'institutions circonscrites, les entrepreneurs de cause *contre* la métropole sont marqués par leur hétérogénéité. En conséquence, la recherche d'alliances et la volonté de se fédérer sont au cœur des mobilisations contre la métropole. Le cas de la métropole nantaise l'illustre, alors que le conflit de la ZAD de NDDL y a nourri un imaginaire social et politique spécifique et favorisé la structuration de liens entre acteurs de luttes diverses. Comme le montrent Laura Mehtali et Jean Rivière dans ce dossier, un collectif nantais composé d'écologistes et de libertaires est créé dès 2010 en soutien à la mobilisation de la ZAD, et accomplit un travail de montée en généralité et de politisation de la métropole. C'est sous son impulsion que s'opère en 2018 le rapprochement de plusieurs groupes opposés à des projets d'aménagement locaux dans le réseau « Métropole en lutte ». La création de la liste « Nantes en commun.e.s » lors de la campagne municipale de 2020, analysée par Laura Mehtali et Jean Rivière, s'inscrit dans la continuité directe de ce dernier. L'une des spécificités du répertoire des MSM tient ainsi à la place qu'ils accordent – à côté des modalités plus classiques telles que les manifestations, pétitions, etc. – aux outils de mise en réseau et de construction de liens inter-collectifs en vue de dépasser l'hétérogénéité et les clivages internes aux coalitions : mobilisation des réseaux sociaux numériques, événements de convivialité, assemblées, journées de réflexion, etc.
- 32 En deuxième lieu, les contestations de la métropole qui se font jour ne se résument pas aux MSM mobilisant les répertoires les plus classiques des mouvements sociaux. Leur caractère fragmenté se traduit par une diversité de formes et de registres de mobilisation soulignant comment la métropolisation imprègne de ses caractéristiques,

y compris sous une forme réactive, les mouvements qui la contestent. Le recours au registre de l'habiter comme politique, repérable dans plusieurs articles du présent dossier, l'illustre bien : à l'hypermobilité associée à la métropolisation et aux transformations incessantes de l'environnement urbain répond une revendication d'ancrage dans l'espace quotidien. Ainsi les formes de contestation de la métropole s'articulent-elles ici à l'espace et au temps de l'habiter et de la vie quotidienne. Cette forme de contestation, dont la ZAD de NDDL constitue un emblème (Pruvost, 2017), trouve sa source dans le refus du mode de vie imposé par la métropole (rapport au temps, au travail, à l'argent, à la famille, aux loisirs, etc.) et vise à se réapproprié à la fois le contrôle de sa vie quotidienne et du politique. La politisation de la métropole passe ici non pas par l'affrontement des « ennemis » désignés (entrepreneurs de métropole ou gagnants de la métropolisation), mais par la construction ou l'approfondissement d'alternatives. Cette critique en acte de la vie quotidienne métropolitaine fait écho à la conception lefebvrienne du droit à la ville (Lefebvre, 1968), qui articule étroitement l'habiter et le politique.

- 33 Les mouvements inscrits dans ce registre vont plus ou moins loin dans la remise en cause des normes métropolitaines de la vie quotidienne. Dans le cas des habitats alternatifs néoruraux étudiés par Madeg Leblay, ils se concrétisent par le développement de modes de production autonomes (auto-construction de l'habitat), d'une économie non marchande (troc, mutualisation), et de nouveaux modes de consommation, sans toutefois que ceci ne permette à ces individus néoruraux de s'émanciper complètement ni du cœur spatial de la métropole (qui reste dans certains cas le lieu du travail salarié) ni des rapports capitalistes.
- 34 Ce cas montre qu'un tel registre de contestation de la métropole se déploie dans des espaces éloignés des centres et pourtant touchés par les dynamiques de métropolisation, celles-ci affectant la production de l'espace jusque dans le monde rural, comme le théorisent d'ailleurs des militantes et des militants (cf. la table ronde ; voir aussi par exemple Conseil nocturne, 2019). Ce registre se manifeste également au cœur même des métropoles, par exemple dans d'anciens quartiers ouvriers affectés par les politiques métropolitaines de gentrification, comme le montre l'étude par Thomas Zanetti des mobilisations dans le quartier de La Guillotière à Lyon. Par-delà leurs différences et leur inscription dans des espaces très contrastés, ces expériences convergent sur plusieurs points : le rôle fondamental qu'attribuent les collectifs mobilisés à l'ancrage territorial, le lien entre politisation de la vie quotidienne et construction d'une communauté d'habitantes et d'habitants développant ses formes de sociabilité autonomes, la revendication d'un pouvoir collectif de décision tant sur la production que sur les usages de l'espace vécu. Aux subjectivités imposées par la métropolisation, centrées sur l'hypermobilité, le développement des flux, la vitesse, l'atomisation sociale, la centralité du travail et des rapports marchands, les groupes mobilisés opposent ainsi d'autres subjectivités valorisant l'ancrage, l'histoire et la culture des lieux, la communauté des habitantes et habitants en tant que communauté politique (voir les contributions de Thomas Zanetti et Madeg Leblay, ainsi que la table ronde).
- 35 Cela permet de comprendre pourquoi l'occupation – et, tout particulièrement, le squat – constituent une pièce centrale du répertoire d'action collective des contestations de la métropole (Aguilera, 2021 ; Aguilera et Bouillon, 2013 ; Dechézelles et Olive, 2017 ; Ségas, 2020). Point d'ancrage des luttes dans les quartiers populaires,

inscrit dans une perspective de relocalisation du politique, le squat peut constituer aussi, malgré son caractère micro-local, une base pour la politisation de la métropole, comme on le voit à travers l'article de Thomas Zanetti. Sur son versant le plus libertaire, ce mode d'action qu'est l'occupation s'articule à une stratégie consistant à ne pas s'affaiblir dans une logique de confrontation à « l'ennemi » sur son propre terrain (ici, celui des politiques de métropolisation) et à construire plutôt des espaces d'autonomie politique où il est possible de développer ses propres logiques d'émancipation, ses « zones d'autonomie temporaire » (Bey, 1997). Les expériences militantes évoquées dans la table ronde rendent bien compte de cette ligne de tension.

- 36 Une troisième observation porte sur les relations entre luttes urbaines et luttes du travail. Comme on l'a vu, certains travaux postulent que les dynamiques de métropolisation conduisent à un effacement des frontières entre espaces de travail et espaces de vie, favorisant par là une articulation croissante des luttes urbaines avec celles liées au travail. La contribution de Pierre Rouxel sur le cas grenoblois montre pourtant des organisations syndicales très en retrait des contestations de la métropole. À partir de l'étude d'un collectif interprofessionnel de l'Union départementale de la CGT en Isère contestant des politiques de développement métropolitain autour de la filière microélectronique, Pierre Rouxel identifie plusieurs facteurs explicatifs des obstacles à la prise en charge par les syndicats des mobilisations contre la métropole : la faiblesse structurelle des syndicats de salariées en France ; leur structuration organisationnelle selon des logiques pyramidales et sectorielles ; leur manque d'expertise sur la question métropolitaine ; la clôture de l'espace des relations professionnelles. Sous cet angle, le cas français contraste avec d'autres contextes nationaux et urbains évoqués ci-dessus (cf. aussi Soja, 2010 sur Los Angeles). Les résultats obtenus par Pierre Rouxel à Grenoble font également écho à ceux de recherches conduites sur d'autres terrains français, telles que celle consacrée au projet Euratlantique à Bordeaux (Pinson, Galimberti et Luce, 2021) ou la recherche comparative menée sur Aix-Marseille, Belfort-Montbéliard, Bordeaux, Lyon, Nantes et Rennes (Gourgues *et al.*, 2019).

2.1. La métropole, une ressource fragile pour la montée en généralité

- 37 Selon la deuxième hypothèse esquissée ci-dessus, la métropole constituerait un horizon cognitif, un cadre d'interprétation commun. Elle permettrait d'établir un lien entre les expériences locales et sensibles et le processus de globalisation néolibérale. Elle offrirait ainsi une ressource discursive pour une montée en généralité.
- 38 Dans les cas étudiés dans ce dossier, on peut identifier des formes de coprésence et d'articulation plus ou moins explicite de différents « cadrages » (Benford et Snow, 2000). Les montées en généralité autour de la métropolisation, du capitalisme et des politiques néolibérales cohabitent très souvent, faisant écho aux interdépendances entre ces processus, soulignées notamment par les travaux académiques (cf. encadré n° 1). Ces articulations sont visibles dans les « identités de participation » (Gould, 1995) qui s'y construisent. Sans toujours s'autodésigner de façon explicite, les groupes mobilisés réfèrent aux grands perdants de la métropolisation selon différentes identités : des identités de classe (les « classes populaires »), mais aussi ethnoraciales (les « immigrés » de La Guillotière à Lyon) ou territoriales (les « habitants » de tel ou tel

quartier). Ces identités y sont souvent coprésentes et imbriquées, par exemple lorsque des groupes se mobilisent en tant qu' « habitants des quartiers populaires » ou « habitants chassés par la gentrification », ou encore au nom des intérêts de ces habitantes et habitants. Si les MSM mobilisent fréquemment des arguments et un vocabulaire associés à la gauche radicale (sur les thèmes de la compétition néolibérale, de la privatisation de la ville, etc.), les identités de classe y semblent néanmoins finalement peu nommées, ce qui reflète la perte de terrain beaucoup plus générale de la lutte des classes dans l'expression de la conflictualité sociale depuis les années 1970 (Mischi, 2020 ; Lefebvre et Sawicki, 2006).

- 39 Les textes rassemblés dans ce dossier tendent toutefois à montrer que la montée en généralité autour de la métropole se heurte à une série d'obstacles sérieux. D'abord, il n'est pas si sûr que le registre de la métropole soit moins abstrait et plus saisissable que celui de la « globalisation » ou de la « mondialisation ». Il peut apparaître lui aussi trop englobant, trop abstrait pour être un opérateur efficace de montée en généralité à partir de causes et de luttes plus locales et circonscrites. Certains participants de la table ronde insistent ainsi sur la nécessité stratégique de rendre concrète la métropolisation dans ses formes localisées, de désigner localement les gagnants (tel membre du patronat local, telle société d'aménagement, etc.), qui ne sont pas les mêmes à Lille et à Caen, à Nantes et à Rennes.
- 40 Un autre obstacle de taille tient à la fragmentation politique des contestations de la métropole. Hétérogènes sous l'angle de leurs causes, modes et échelles, ces contestations le sont aussi par les rapports au politique et les positionnements politiques qui s'y expriment. On y trouve tant des réformistes que des marxistes, des anarchistes que des écologistes. Le cas de La Guillotière à Lyon étudié par Thomas Zanetti est éloquent. Les appuis de la critique construits et activés par ces contestations sont au bout du compte d'une grande diversité, et les degrés de radicalité des MSM, éminemment variables. On sait par exemple que les mobilisations anti-touristes ne sont pas toujours radicales ; elles peuvent même, pour certaines d'entre elles, comporter une dimension réactionnaire d'hostilité aux personnes étrangères ou supposées telles (Novy et Colomb, 2019). Les postures apolitiques de certains groupes mobilisés peuvent aussi faire obstacle à la montée en généralité métropolitaine. Ceci est illustré par l'étude, menée par Sébastien Ségas, de l'élection municipale rennaise de 2020, où la tentative de construction d'une coalition anti-croissance rassemblant des écologistes et des collectifs de riverains anti-tours est contrariée par les réticences de certains de ces collectifs à investir l'arène électorale pour soutenir une liste. La forte hétérogénéité des rapports au politique au sein des groupes mobilisés peut aussi expliquer une certaine difficulté des MSM à investir l'arène électorale et à y construire des alliances électorales réunissant des forces diverses, bien souvent inscrites à la gauche du PS. D'un côté, une partie significative de ces mobilisations est portée par des militant·es libertaires qui ne veulent pas investir l'arène électorale, déployant leurs stratégies d'action ailleurs. De l'autre, les collectifs qui sont prêts à l'investir sont confrontés à leurs potentiels désaccords politiques internes. Il reste que les élections municipales de 2020 ont donné des signes nouveaux d'une politisation locale de la question métropolitaine, de tentatives de passage des MSM dans l'arène électorale, et de construction d'alliances entre acteurs partisans et mouvements sociaux.
- 41 Enfin, un troisième obstacle à la montée en généralité métropolitaine transparaît du présent dossier : la difficulté à construire l'identité métropolitaine comme identité

positive. Dans les cas étudiés dans ce dossier, les individus et groupes mobilisés se désignent eux-mêmes rarement sur la base d'une identité métropolitaine, à l'exception du cas de Nantes où celle-ci est articulée, si l'on suit Laura Mehtali et Jean Rivière, à travers la dénomination de « Métropole en lutte ». Dans d'autres villes, quelques signes timides de cette construction apparaissent, à l'image de celle des « Grenopolitains » à Grenoble (Pinson *et al.*, 2021). Mais tout ceci demeure au mieux embryonnaire. Les contestations de la métropole peinent, semble-t-il, à se nourrir d'un sentiment d'appartenance à une communauté sociale, politique, culturelle et émotionnelle métropolitaine (et à le consolider en retour). À l'inverse, le déploiement d'un registre identitaire et discursif autour de la « commune » ou du « commun », marqueur d'une identité indissociablement territoriale et politique, est frappant. Autrement dit, c'est à l'opposé d'une hypothétique « communauté métropolitaine » que les groupes mobilisés s'autodéfinissent. Ceci s'observe tant du côté des mobilisations autonomes que de celui des contestations inscrites dans la sphère politico-institutionnelle, telles que les listes dites « municipalistes » ou « citoyennes » comme « Nantes en commun.e.s » ou « Lyon en commun ». Le commun et la commune constituent des références centrales d'expériences aussi différentes que *Barcelona en Comú*, qui incarne la possibilité d'une conquête du pouvoir local par les mouvements sociaux, et la ZAD de NDDL, qui illustre celle du succès de mouvements autonomes construits loin des arènes politico-électorales et dans les marges spatiales de la métropole. Au-delà de tout ce qui les sépare, ces expériences réelles fonctionnent pour d'autres luttes tant comme des ressources matérielles concrètes, car elles ont testé des outils d'action collective qui peuvent ensuite circuler, que comme des symboles positifs créant un imaginaire fédérateur de la commune et du/des commun(s) (Dardot et Laval, 2014 ; Brossaud, Fiori et Simay, 2019). De ce point de vue, si les « mouvements de mouvements » imprimés en miroir par la métropolisation n'aboutissent pas tous, la métropole constitue néanmoins un horizon cognitif et une ressource discursive à partir desquels sont pensées, en négatif, des alternatives plus ou moins radicales.

2.2. Des mobilisations socialement sélectives ?

- 42 La difficulté à opérer la montée en généralité tient pour une part sans doute à l'étroitesse de la base sociologique de ces mobilisations contre la métropole. Effectivement, si les collectifs mobilisés sont politiquement hétérogènes, c'est en revanche l'homogénéité sociale des individus mobilisés qui frappe dans les cas étudiés dans ce dossier. Ressortent en effet des profils sociaux dominants : groupes dotés en capital culturel, dans une moindre mesure en capital économique, surreprésentation des diplômés et des professions intellectuelles. Les groupes situés « en haut à gauche » dans le schéma bourdieusien (Bourdieu, 1979) sont au cœur des contestations de la métropole. Ainsi, la liste « Nantes en commun.e.s » qui se présente lors de la municipale de 2020 est marquée par la surreprésentation des jeunes, étudiant·es, diplômés·es, cadres et professions intellectuelles, personnes impliquées dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, bref de mondes sociaux globalement marqués par le primat du capital culturel sur le capital économique. Les personnes résidant dans les quartiers populaires y sont peu visibles ; la liste révèle clairement un tropisme vers les classes moyennes et supérieures blanches. À Rennes, Sébastien Ségas montre que les collectifs de riverains impliqués dans une ébauche de coalition contre les politiques métropolitaines sont avant tout constitués d'habitant·es de quartiers pavillonnaires,

bien dotées en capital social, économique et culturel. À Lyon, les collectifs actifs dans le quartier de La Guillotière sont caractérisés par une surreprésentation des personnes non racisées, diplômées du supérieur et disposant de capitaux culturels et sociaux relativement élevés, des professionnel·les de l'urbain et du travail social. L'émergence d'une réflexion critique sur la dynamique de métropolisation au sein d'un syndicat à Grenoble étudiée par Pierre Rouxel ne déroge pas à cette observation, son portage étant réalisé par des individus disposant de capitaux culturels distinctifs, y compris au sein de l'espace syndical. Les personnes adoptant un mode d'habitat alternatif néorural auprès desquelles Madeg Leblay a enquêté sont caractérisées par une moindre sélectivité sociale : un certain nombre d'entre elles relève des classes moyennes plus ou moins touchées par la précarisation ou le déclassement social, ce qui peut s'expliquer en partie par le registre d'action mobilisé et une forme de politisation éloignée de la sphère institutionnelle.

- 43 En tout état de cause, les classes populaires et personnes habitant les quartiers et communes populaires sont nettement absentes ou sous-représentées dans les contestations étudiées dans ce dossier. Autrement dit, les groupes sociaux les plus défavorablement touchés par les effets de la métropolisation et des politiques de métropolisation (gentrification, flambée des prix immobiliers, hausse de la durée et du coût des mobilités, coûts environnementaux, etc.) y sont les moins représentés. Les raisons sont bien connues : moindres ressources de mobilisation de ces groupes sociaux, érosion des forces politiques et syndicales qui les représenteraient et défendraient leurs intérêts dans les institutions locales, stratégies de répression et de disqualification des pouvoirs publics contre les mobilisations des catégories sociales populaires (Talpin, 2020 ; Talpin, O'Miel et Frégosi, 2017 ; Dijkema, 2021). Peut-être faut-il aussi y voir la désignation d'autres priorités à l'agenda des mobilisations des classes et quartiers populaires sans référence explicite à la métropole (inégalités sociales, ethnoraciales, etc.). On se trouve toutefois confrontés sur ce dernier point à la question de la définition même des mouvements métropolitains et au piège du nominalisme évoqué en exergue à cette introduction. Ne doit-on pas considérer par exemple que la mobilisation des personnes résidant dans un quartier populaire contre un projet de rénovation urbaine ou la destruction de jardins ouvriers peut relever d'une contestation métropolitaine, même si elle ne s'autodésigne pas comme telle, dès lors qu'elle cible un élément d'une politique de rénovation ou de densification urbaines inscrite dans le référentiel de la métropole attractive ?

2.3. Structure des opportunités politiques et rééchelonnage métropolitain des mouvements

- 44 À l'image des autres types de mouvements sociaux, les mobilisations métropolitaines sont tributaires de l'environnement institutionnel et politique dans lequel elles émergent. Cet environnement est notamment caractérisé par l'organisation des pouvoirs (niveaux de gouvernement et répartition des compétences), par la structuration des problèmes publics, par l'orientation et les modes de mise en œuvre des politiques publiques et par le degré d'ouverture des institutions politiques aux revendications qui s'expriment en dehors des canaux de la démocratie représentative. Cet environnement, c'est ce que les spécialistes des mouvements sociaux appellent la « structure des opportunités politiques » (Tarrow, 1989). Cette notion met l'accent sur le fait que les conditions de possibilité, de structuration, voire de succès d'une

mobilisation ne sont pas uniquement déterminées par l'acuité objective du problème qu'elle met en évidence, mais aussi par l'écho qu'elle peut trouver dans le système politique et institutionnel, ainsi que dans l'opinion. « À mobilisation égale, écrit Érik Neveu, des contextes politiques augmentent ou minorent les chances de succès des mouvements sociaux » (1996, p. 100). On peut ajouter qu'ils augmentent ou minorent les chances mêmes d'émergence de ces mouvements, indépendamment de l'accroissement des difficultés et des rapports de domination qui peuvent être le point de départ de ces mobilisations.

- 45 Parmi les éléments constitutifs d'une structure des opportunités politiques, et s'agissant des mobilisations métropolitaines, il faut faire une place particulière aux politiques publiques. C'est ce que fait Herbert Kitschelt (1986) en s'intéressant à la manière dont les autorités publiques accueillent les revendications des mouvements et se révèlent ou non capables de mettre en œuvre des politiques publiques qui les satisfassent. Il nous semble que ce second aspect est particulièrement important pour ce qui nous occupe, notamment pour le cas français.
- 46 Nous voudrions avancer ici l'hypothèse selon laquelle la France offre une structure d'opportunités politiques potentiellement plus favorable à l'émergence des mouvements métropolitains que d'autres pays. Il ne s'agit surtout pas de dire que ces mouvements sont devenus massifs en France et dominent le paysage des luttes urbaines. Il ne s'agit pas non plus de prétendre qu'ils sont inexistant ailleurs. Simplement, les flux de problèmes publics, de politiques publiques et de réformes institutionnelles semblent avoir récemment convergé en France pour créer une fenêtre facilitant l'expression de mécontentements ciblant la métropole ou la métropolisation et l'émergence de mouvements voulant politiser l'une et l'autre. Autrement dit, des politiques de métropolisation de diverses natures, présentées dans les deux encadrés de cette introduction, ont constitué « l'opportunité qui a fourni le motif » (Mayer et Boudreau, 2012, p. 285) de nouveaux mouvements.
- 47 La structure des opportunités politiques propre à la France articule de manière assez nette les quatre facettes de la métropolisation identifiées dans l'encadré n°1, mais c'est surtout la concomitance des trois dernières qui frappe et fait, à notre sens, spécificité. D'abord, comme on l'a vu, la promotion des métropoles dans un souci d'aménagement du territoire est constante depuis les années 1960, même si les paradigmes au nom desquels cette promotion se fait ont changé, d'un objectif d'équilibre territorial à celui de la concurrence internationale entre territoires. Ensuite, les politiques urbaines en France ont été marquées depuis plus de 40 ans par l'affirmation d'un style entrepreneurial qui fait fond sur plusieurs éléments : les lois de décentralisation, le présidentielisme municipal, la dépendance des gouvernements urbains aux recettes fiscales générées par le développement et l'urbanisation, les rivalités historiques entre les villes et l'État central ou encore l'acclimatation du néolibéralisme. Cet entrepreneurialisme s'est traduit, particulièrement dans les deux dernières décennies, par une obsession pour la croissance et des agendas d'attractivité et de métropolisation dont l'agressivité a peu d'équivalent en Europe (Bardet et Healy, 2015 ; Pinson, 2018). Enfin, la dernière étape de la révolution silencieuse de l'intercommunalité urbaine (Le Galès et Borraz, 2005) qui travaille en profondeur le paysage institutionnel du pays a vu les formes les plus intégrées de coopération intercommunale prendre le nom de « Métropoles » à la faveur des lois MAPTAM et NOTRe. Par le bouquet de compétences qu'elles exercent, du fait aussi des ressources techniques et budgétaires qu'elles

contrôlent, les Métropoles françaises ont peu d'équivalents dans le monde – ce qui ne préjuge pas de leur capacité politique effective, qui renvoie aux dynamiques locales des rapports de pouvoir, comme on le voit par exemple à Paris (Lefèvre, 2019 ; Le Galès, 2020), Marseille (Olive, 2015) ou Saint-Étienne (Béal *et al.*, 2020).

- 48 Ainsi, on peut se demander si la consécration juridique de la catégorie de *Métropole* n'a pas constitué l'« opportunité » permettant à une multitude de mécontentements et de frustrations de se cristalliser et de s'agréger. Des mobilisations qui portaient jusqu'alors sur des phénomènes épars et pas forcément reliés entre eux par les personnes mobilisées – la gentrification, la congestion, la flambée des prix immobiliers, les grands projets, etc. – ont pu trouver l'objet, la dynamique et le projet politique qui rapprochent ces phénomènes. Cette cristallisation des mécontentements autour de la métropole semble opérer d'autant mieux dans les territoires caractérisés à la fois par le style très entrepreneurial des politiques urbaines et par un degré élevé d'intégration intercommunale. Ce n'est sans doute pas uniquement le fait du hasard si quatre des cinq contributions à ce numéro portent sur des métropoles – Lyon, Nantes, Rennes et Grenoble – caractérisées par des agendas ambitieux de développement et d'attractivité et gouvernées par des EPCI qui ont renforcé leur place face aux communes.
- 49 Ainsi, le rééchelonnement métropolitain des luttes urbaines semble être facilité par l'existence d'un agenda métropolitain et, encore davantage, d'institutions métropolitaines porteuses de cet agenda. Cette hypothèse semble être confirmée par la lecture de deux enquêtes ayant abordé la question des mobilisations métropolitaines. La première est celle, déjà citée, d'Ernesto D'Albergo et Giulio Moini (2011a) sur les mobilisations de la société civile dans la métropole de Rome. Ils montrent que, s'il existe bien des mobilisations localisées contre ce qui ressemble à de grands projets procédant d'un agenda de métropolisation (l'agrandissement de l'aéroport de Fiumicino ou le réaménagement du Parc des expositions de Rome par exemple), l'absence de création d'une *città metropolitana* semble condamner les mouvements à une sorte de « *local trap* ». Inversement, le travail de Mariona Tomàs (2012) sur Montréal montre que l'implication des organisations de la société civile (syndicats, organisations communautaires) dans le débat institutionnel sur la création d'un gouvernement métropolitain a conduit certaines d'entre elles à développer une capacité à penser et à agir à cette échelle.

2.4. Changer la métropole... et son monde : des effets des mouvements sociaux métropolitains

- 50 Ouvrons, pour finir, la question des effets de ces contestations de la métropole. Si on réduit la question à celle de leur capacité à remettre en cause les processus de métropolisation et les politiques publiques qui les soutiennent, on s'accordera sans doute sur le constat que ces effets restent somme toute marginaux pour l'instant. À l'exception de cas très emblématiques, comme l'abandon du projet d'aéroport à NDDL ou de celui du complexe commercial et de loisirs Europa City dans le Triangle de Gonesse au nord de Paris, on trouvera sans doute peu d'exemples flagrants de succès de ces mobilisations.
- 51 La question des effets doit néanmoins être davantage dépliée (Mathieu, 2004). Ces contestations amènent-elles des transformations matérielles et symboliques de l'ordre métropolitain (Castells, 1983) ? Quels sont leurs effets directs, mais aussi plus indirects

et diffus ? Amènent-elles une transformation des politiques publiques ? Répondre à ces questions est d'autant plus difficile que les contestations de la métropole sont d'une grande hétérogénéité. Les contributions rassemblées dans ce dossier font néanmoins émerger quelques pistes d'analyse.

- 52 On peut tout d'abord identifier des effets en matière de construction, de visibilisation et de politisation de la question de la métropole dans l'espace public. Par exemple, si elles n'ont pas été couronnées de succès, les tentatives de passage de ces mouvements à l'arène électorale à Rennes ou, plus nettement, à Nantes lors des élections municipales de 2020, ont contribué à la mise en débat de la question métropolitaine et à la diffusion de contre-récits métropolitains, contraignant les autres forces politiques locales à se positionner plus clairement sur certains enjeux. Osons une hypothèse : les mobilisations métropolitaines contribuent autant, sinon davantage, à faire exister la métropole comme espace politique et à la rendre visible aux yeux des citoyennes et citoyens, que des personnes élues et une presse locale qui s'emploient bien souvent à l'occulter. Allons même plus loin. Si l'on peut penser que la capacité d'action des instances métropolitaines suscite des mobilisations, peut-on également imaginer que la propension de certains mouvements à mettre en débat la métropole crée paradoxalement un espace favorable à l'affirmation d'une gouvernance métropolitaine ? Sans apporter de réponse définitive, le présent dossier incite à ouvrir la question.
- 53 Parfois, ces mouvements produisent aussi des contre-récits qui donnent à voir une autre forme de métropole possible, voire un monde sans métropole et construit sur d'autres rapports sociaux, autant d'imaginaires sociaux alternatifs à celui de la « métropole attractive ». Resterait à analyser de façon approfondie la réception et la diffusion de ces contre-récits, qui restent bien sûr minoritaires, mais qui circulent néanmoins. On voit par exemple se structurer et se diffuser un imaginaire politique anti-métropole dans certains univers militants, notamment libertaires ou anticapitalistes, depuis au moins la fin des années 2000 (Comité invisible, 2007). La construction de cet imaginaire se nourrit à la fois de travaux militants et de la circulation de modèles vécus comme positifs, et de la mémoire – même très récente – de ces luttes présentées comme exemplaires, paroxystiques.
- 54 La question des effets des contestations se pose de façon spécifique pour celles situées dans un registre d'action préfiguratif (Ince, 2012 ; Springer, 2016), autrement dit celles qui témoignent d'une volonté de changer non seulement la vie des individus mobilisés, mais aussi la vie tout court, de transformer l'ordre social en construisant ici et maintenant – et en rendant visibles – de nouvelles formes de vie (Fillieule *et al.*, 2018). C'est un enjeu qu'explicitent par exemple certaines personnes auprès desquelles Madeg Leblay a mené son enquête sur les habitats alternatifs néoruraux. Les effets de ce choix sur ces personnes sont manifestes et parfois même de l'ordre de la rupture dans la trajectoire et le mode de vie. Faute de recul temporel, il reste en revanche difficile d'évaluer, au-delà de ces changements individuels, l'impact de ces nouvelles façons d'habiter sur la diffusion d'autres formes de vie.
- 55 Quant aux réactions des pouvoirs publics ou autres « entrepreneurs de métropole » à ces contestations, on peut, pour les analyser, s'appuyer sur la manière dont Johannes Novy et Claire Colomb (2019) identifient quatre types de réponses, non exclusifs, des gouvernements et industries du tourisme face aux mobilisations anti-touristes : les ignorer et poursuivre les politiques de métropolisation ; délégitimer les critiques, par

exemple en les présentant comme autocentrées, réactionnaires ou dangereuses pour la prospérité économique ; ajuster marginalement les politiques en proposant de les rendre plus « soutenables » et en concédant des gestes symboliques ; et enfin apporter un changement plus significatif de politique publique, sur un plan procédural ou substantiel.

- 56 Dans les cas étudiés dans ce dossier, l'ignorance et la poursuite de l'agenda métropolitain constituent la réaction la plus répandue : les projets d'aménagement, de développement économique, les politiques de logement, les politiques culturelles, etc., se poursuivent tout simplement. La deuxième option est également présente : les autorités publiques procèdent dans certains cas à une disqualification symbolique des groupes mobilisés, que ce soit en les réduisant à des réactions de type NIMBY, en présentant des collectifs « anti-tours » rennais comme des mobilisations défendant des intérêts particuliers et même provenant de catégories sociales privilégiées, ou en disqualifiant la liste « Nantes en commun.e.s » comme une liste « bobo » lors de la municipale de 2020. Le troisième type de réaction est lui aussi visible, par exemple lorsque la municipalité rennaise accorde quelques concessions à des collectifs de riverains en modifiant certains projets localisés de façon à pacifier la situation, ou, plus cyniquement, à rendre plus difficile la constitution d'un front uni de ces collectifs.
- 57 La quatrième option, celle d'un changement significatif de l'action publique, est au bout du compte la seule qu'on ne puisse pas identifier clairement dans les situations analysées dans le dossier. Ajoutons néanmoins que l'on voit poindre çà et là des signes de remise en cause des agendas de métropolisation, notamment en France. Même si les mobilisations autour des enjeux métropolitains ne sont pas toujours à l'origine de cette réorientation, elles participent probablement de mouvements d'opinion plus généraux qui y contribuent. À Bordeaux, un certain nombre de personnes élues, notamment dans les communes périphériques, en appellent à un arrêt des politiques d'urbanisation et de densification, pressées en cela par leurs administré·es mécontent·es de voir leur cadre de vie se dégrader (Pinson *et al.*, 2021). Il serait d'ailleurs intéressant de voir comment, dans certaines configurations, des mobilisations autour de la métropole d'inspirations idéologiques très différentes, voire opposées, concourent de manière non coordonnée à la remise en cause des agendas de métropolisation. Un autre cas intéressant est celui des nouvelles majorités à dominante écologiste issues des élections municipales et métropolitaines de 2020. Parmi celles-ci, certaines portent des agendas clairement alternatifs à la norme métropolitaine, à Bordeaux ou à Lyon par exemple.
- 58 Par ailleurs, on voit poindre dans les discours et les débats sur les orientations des politiques métropolitaines de nouveaux registres dont il est encore difficile de dire s'ils relèvent du troisième ou du quatrième type de réaction. Interpellés par le mouvement des Gilets jaunes et les dénonciations d'un « déménagement du territoire » qui profiterait avant tout aux métropoles, exécutifs et technostructures métropolitaines se soucient de plus en plus de leurs relations avec les territoires voisins. Des directions et politiques de « coopérations territoriales » apparaissent çà et là, dont l'objectif affiché est de rompre avec les relations unilatérales de captation de ressources et d'externalisation des nuisances et d'instaurer des relations plus équilibrées entre les territoires. Ces coopérations peuvent porter sur l'eau, l'alimentation ou encore les flux touristiques. Même si on peine encore à en voir les effets concrets, ces initiatives traduisent une volonté de sortir du référentiel univoque du rayonnement.

59 Nous avons tenté, dans cette introduction, de montrer comment les contributions de ce dossier, en analysant une diversité de contestations de la métropole, permettent d’amorcer une réflexion sur les conditions d’émergence de ces mobilisations, leurs répertoires d’action, la construction de la métropole comme problème public, les caractéristiques des individus et groupes sociaux qui s’engagent dans ces mouvements, la structure des opportunités politiques qui les conditionne et enfin leurs effets sociaux et politiques. Nous y avons soulevé des hypothèses – suscitées tant par la lecture de ces articles que par leur confrontation à d’autres travaux de sciences sociales – qu’il serait à nos yeux fructueux d’explorer à l’avenir pour poursuivre l’analyse de ce vent nouveau de contestation. De nombreuses autres questions scientifiques et politiques sont susceptibles d’émerger des textes qui suivent. Elles n’attendent que les lecteurs et lectrices pour être reformulées, retravaillées et amenées plus loin à travers les débats qui, sans aucun doute, seront appelés à se poursuivre dans les prochaines années, y compris dans les colonnes de la revue *Métropoles*.

BIBLIOGRAPHIE

Aguilera, T. (2021), « “Contre la métropole et son monde” : mouvements d’occupation et ZAD en France au XXI^e siècle », in T. Frinault, C. Le Bart et É. Neveu (dir.), *Nouvelle sociologie politique de la France*, Paris, Armand Colin, p. 217-229.

Aguilera, T. et Bouillon, F. (2013), « Le squat, un droit à la ville en actes », *Mouvements*, 2, 74, p. 132-142. DOI : 10.3917/mouv.074.0132

Bardet, F. et Healy, A. (2015), « Les acteurs urbains et les promesses des palmarès internationaux des villes. Lyon à la conquête du “Top 1” européen », *Métropoles*, 16, <https://journals.openedition.org/metropoles/5136>.

Béal, V., Cauchi-Duval, N., Gay G., Morel Journal, C. et Sala Pala, V. (2020), *Sociologie de Saint-Étienne*, Paris, La Découverte.

Benford, R. D. et Snow, D. A. (2000), « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, 26, p. 611-639.

Benner, C. et Pastor, M. (2011), « Moving on up? Regions, Megaregions, and the Changing Geography of Social Equity Organizing », *Urban Affairs Review*, 47, 3, p. 315-348.

Bey, H. (1997), *TAZ, zone autonome temporaire*, Paris, Éditions de l’Éclat.

Boltanski, L., Darré, Y. et Schiltz M.-A. (1984), « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 51, p. 3-40.

Boudreau, J.A. (2017), *Global Urban Politics*, Cambridge, Polity Press.

Bourdieu, P. (1979), *La distinction*, Paris, Minuit.

Brenner, N. (2004), *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press.

- Brossaud, C., Fiori, S. et Simay, O. (dir.), (2019), « Les communs urbains : nouveau droit de cité ? », *Métropolitiques*, 13 juin 2019. URL : <https://metropolitiques.eu/Les-communs-urbains-nouveau-droit-de-cite.html>
- Brunet, R., Ferras, R. et Théry, H. (dir.), (1993), *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Montpellier et Paris, Reclus/Documentation française.
- Castells, M. (1978), « Collective Consumption and Urban Contradictions in Advanced Capitalism », in M. Castells, *City, Class and Power*, Londres, Palgrave, p. 15-36.
- Castells, M. (1983), *The City and the Grassroots: A Cross-cultural Theory of Urban Social Movements*, Berkeley, University of California Press.
- Chroniques du désert (2019), *Le désert urbain*, Caen, Éditions Grevis.
- Comité invisible (2007), *L'insurrection qui vient*, Paris, La Fabrique.
- Conseil nocturne (2019), *Habiter contre la métropole*, Paris, Éditions Divergences.
- D'Albergo, E. et Moini, G. (2011a), « Società civile e politics of scaling: mobilitazioni locali e governo metropolitano a Roma », *Partecipazione e conflitto*, 2, p. 5-27.
- D'Albergo, E. et Moini, G. (dir.) (2011b), *Questioni di scala. Società civile, politiche e istituzioni nell'area metropolitana di Roma*, Rome, Ediesse.
- Dardot, P. et Laval, C. (2014), *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.
- Dechézelles, S. et Olive, M. (dir.) (2017), « Mouvements d'occupation », *Politix*, 117.
- Delfini, A. et Snoriguzzi, R. (2019), *Contre Euralille : une critique de l'utopie métropolitaine*, Ronchin, Les Étaques.
- Desage, F. et Guéranger, D. (2011), *La politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.
- Dijkema, C. (2021), *Subalternes en France - Une exploration décoloniale de voix, violence et racisme dans les quartiers d'habitat social marginalisés à Grenoble*, thèse de doctorat, géographie, Grenoble, Université Grenoble Alpes.
- DiMaggio, P.J. et Powell, W. (1983), « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, 48, 2, p. 147-160.
- Drozd, M. (2014), *Territoires et politique de la régénération urbaine par projet à Londres*, thèse de doctorat, géographie, urbanisme et aménagement, Lyon, Université Lyon 2.
- Eliçabe, R., Guilbert, A. et Lemery Y. (2020), *Quartiers vivants*, Liège, D'une certaine gaîté.
- Fainstein, S. et Hirst, C. (1995), « Urban Social Movements », in D. Judge, G. Stoker et H. Wolman (dir.), *Theories of Urban Politics*, Londres, Sage, p. 181-204.
- Fillieule, O., Sommier, I., Bérout, S. et Masclat, O. (dir.) avec le Collectif Sombrero (2018), *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France*, Arles, Actes Sud.
- García-Lamarca, M. (2017), « From Occupying Plazas to Recuperating Housing: Insurgent Practices in Spain », *International Journal of Urban and Regional Research*, 41, 1, p. 37-53.
- Gould, R. (1995), *Insurgent Identities: Class, Community, and Protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, University of Chicago Press.
- Gourgues, G. (dir.), Béal, V., Chauvel, J., Dormois, R., Galimberti, D., Garel, M., Frinault, T., Guéranger, D., Parnet, C., Pinson, G. et Ségas, S. (2019), *Les métropoles comme enjeu syndical*.

Marginalité et avenir de l'action syndicale dans la territorialisation de l'action publique, Université de Franche-Comté, Rapport de recherche pour le compte de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES).

Gravier, J.-F. (1947), *Paris et le désert français*, Paris, Flammarion.

Guigou, J.-L. (2008), « Une égo-histoire de la Datar », in A. Frémont, S. Allemand et É. Heurgon (dir.), *Aménagement du territoire*, Caen, Presses universitaires de Caen, p. 77-87.

Guironnet, A. (2016), « Une financiarisation si discrète ? La circulation des standards de la filière d'investissement en immobilier tertiaire dans les politiques de développement urbain du Grand Lyon », *Métropoles*, 19, <http://metropoles.revues.org/5371>

Haila, A. (1997), « The Neglected Builder of Global Cities », in O. Källtorp, E. Ericsson et M. Franzén (dir.), *Cities in Transformation - Transformation in Cities: Social and Symbolic Change of Urban Space*, Ashgate, Aldershot, p. 51-64.

Halbert, L. (2010), *L'avantage métropolitain*, Paris, Presses universitaires de France.

Halbert, L., Cicille, P. et Rozenblat, R. (2012), *Quelles métropoles en Europe ? Des villes en réseaux*, Paris, La Documentation française.

Hall, P. (1966), *The World Cities*, Londres, Heinemann.

Hamel, P., Lustiger-Thaler, H. et Mayer, M. (dir.) (2000), *Urban Movements in a Globalising World*, Londres, Routledge.

Harvey, D. (1985), *The Urbanization of Capital*, Baltimore, John Hopkins University Press.

Harvey, D. (2012), *Rebel Cities: From the Right to the City to the Urban Revolution*, Londres, Verso.

Hautreux, J. et Rochefort, M. (1965), « Physionomie générale de l'armature urbaine française », *Annales de Géographie*, 74, 406, p. 660-677.

Ince, A. (2012), « In the Shell of the Old: Anarchist Geographies of Territorialisation », *Antipode*, 44, 5, p. 1645-1666. DOI:10.1111/j.1467-8330.2012.01029.x

Ion, J. (1997), *La fin des militants ? Ivry-sur-Seine*, Éditions de l'Atelier.

Kitschelt, H. (1986), « Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movements in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, 16, 1, p. 57-85.

Kleidman, R. (2004), « Community Organizing and Regionalism », *City & Community*, 3, 4, p. 403-421.

Lacour, C., et Puissant, S. (dir.) (1999), *La métropolisation, croissance, diversité, fractures*, Paris, Anthropos.

Lefebvre, H. [1968] 1972. *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.

Lefebvre, R. et Sawicki, F. (2006), *La société des socialistes*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.

Lefèvre, C. (2019), « Paris, a Contested Construction of Metropolitan Space », in J. Simone Gross, E. Gualini et L. Ye (dir.), *Constructing Metropolitan Space. Actors, Policies and Processes of Rescaling in World Metropolises*, New York, Routledge, p. 132-150.

Le Galès, P. (2020) (dir.), *Gouverner la métropole parisienne. État, institutions, réseaux*, Paris, Presses de Sciences Po.

- Le Galès, P. et Borraz, O. (2005), « France: the Intermunicipal Revolution », in B. Denters et L. Rose (dir.), *Comparing Local Governance: Trends and Developments*, Londres, Palgrave Macmillan, p. 12-28.
- Mathieu, L. (2004), *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel.
- Mayer, M. (2009), « The “Right to the City” in the Context of Shifting Mottos of Urban Social Movements », *City*, 13, 2-3, p. 362-374.
- Mayer, M. (2016), « Neoliberal Urbanism and Uprisings across Europe », in M. Mayer, C. Thörn et H. Thörn (dir.), *Urban Uprisings: Challenging Neoliberal Urbanism in Europe*, Londres, Palgrave Macmillan, p. 57-92.
- Mayer, M. et Boudreau, J. A. (2012), « Social Movements in Urban Politics: Trends in Research and Practice », in S. Clarke, P. John et K. Mossberger (dir.), *The Oxford Handbook of Urban Politics*, Oxford, Oxford University Press, p. 273-291.
- Melé, P. (2003), « Introduction : conflits, territoires et action publique », in P. Melé, C. Larrue et M. Rosemberg (dir.), *Conflits et territoires*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, p. 13-32.
- Mischi, J. (2020), *Le Parti des communistes. Histoire du PCF de 1920 à nos jours*, Marseille, Hors d'atteinte.
- Neveu, É. (1996), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.
- Novy, J. et Colomb, C. (2013), « Struggling for the Right to the (Creative) City in Berlin and Hamburg: New Urban Social Movements, New ‘Spaces of Hope’? », *International Journal of Urban and Regional Research*, 37, 5, p. 1816-1838.
- Novy, J. et Colomb, C. (2019), « Urban Tourism as a Source of Contention and Social Mobilisations: A Critical Review », *Tourism Planning & Development*, 16, 4, p. 358-375.
- Olive, M. (2015), « Métropoles en tension. La construction heurtée des espaces politiques métropolitains », *Espaces et sociétés*, 1, p. 135-151.
- Orfield, M. (1997), *Metropolitics. A Regional Agenda for Community and Stability*, Washington DC, Brookings Institution.
- Parnet, C. (2020), « Entrepreneurs de métropole. La mobilisation des représentants patronaux pour la métropole marseillaise (2004-2017) », *Gouvernement et action publique*, 9, 1, p. 87-114.
- Pastor, M., Benner, C. et Matsuoka, M. (2010), *This Could Be the Start of Something Big. How Social Movements for Regional Equity Are Reshaping Metropolitan America*, Ithaca, Cornell University Press.
- Pinson, G. (2018), « Voracious Cities and Obstructing States? », in S. Oosterlynck, L. Beeckmans, D. Bassens, B. Derudder, B. Segaert et L. Braeckmans (dir.), *The City as a Global Political Actor*, Londres, Routledge, p. 60-85.
- Pinson, G. (2020), *La ville néolibérale*, Paris, Presses universitaires de France.
- Pinson, G., Galimberti, D. et Luce, M. (2021), *La métropole incontestable. Métropolisations et mobilisations à Bordeaux*, Paris, Autrement-Flammarion.
- Pruvost, G. (2017), « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, 117, 1, p. 35-62.
- Pudal, B. (1989), *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Purcell, M. (2006), « Urban Democracy and the Local Trap », *Urban Studies*, 43, 11, p. 1921-1941.

- Purcell, M. (2009), « Le Droit à la ville et les mouvements urbains contemporains », *Rue Descartes*, 1, p. 40-50.
- Rochefort, M. (2002), « Des métropoles d'équilibre aux métropoles d'aujourd'hui », *Strates*, <http://journals.openedition.org/strates/515>
- Rozenblat, C. et Cicille, P., (2003), *Les villes européennes : analyse comparative*, Paris, La Documentation française.
- Rusch, L. (2012), « Going Regional: The Evolution of an Organizing Strategy in Detroit », *City & Community*, 11, 1, p. 51-73.
- Sassen, S. (1991), *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press.
- Savage, L. (2006), « Justice for Janitors: Scales of Organizing and Representing Workers », *Antipode*, 38, 3, p. 645-666.
- Schafran, A., Lopez, O. S. et Gin, J. L. (2013), « Politics and Possibility on the Metropolitan Edge: The Scale of Social Movement Space in Exurbia », *Environment and Planning A*, 45, 12, p. 2833-2851.
- Scott, A. (1996), « Regional Motors of the Global Economy », *Futures*, 28, 1, p. 391-411.
- Scott, A. (2001), « Globalization and the Rise of City-regions », *European Planning Studies*, 9, 7, p. 813-826.
- Scott, J.C. (2008), *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Ségas, S. (2020), « Introduction : de nouveaux territoires du politique ? », *Pôle Sud*, 1, p. 7-19.
- Simone, A. (2010), *City Life from Jakarta to Dakar: Movements at the Crossroads*, Londres, Routledge.
- Soja, E. W. (2010), *Seeking Spatial Justice*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Springer, S. (2016), *The Anarchist Roots of Geography: Toward Spatial Emancipation*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Talpin, J. (2020), *Bâillonner les quartiers. Comment l'État réprime les mobilisations populaires*, Ronchin, Éditions les Étaques.
- Talpin, J., O'Miel, J. et Frégosi, F. (dir.) (2017), *L'islam et la cité : engagements musulmans dans les quartiers populaires*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Tarrow, S. (1989), *Democracy and Disorder: Protest and Politics in Italy, 1965-1975*, Oxford, Oxford University Press.
- Theurillat, T., Rérat, P. et Crevoisier, O. (2014), « The Real Estate Markets: Players, Institutions and Territories », *Urban Studies*, 52, 8, p. 1414-1433.
- Tomàs, M. (2012), *Penser métropolitain ? La bataille politique du Grand Montréal*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Uitermark, J., Nicholls, W. et Loopmans, M. (2012), « Cities and Social Movements: Theorizing beyond the Right to the City », *Environment and Planning A: Economy and Space*, 44, 11, p. 2546-2554.
- Veltz, P. (1996), *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, Presses universitaires de France.
- Veltz, P., Blein, A. et Halbert, L. (2018), « Territoires et systèmes productifs : un regard de chercheur, une expérience d'aménageur », *Métropoles*, Hors-série, <http://journals.openedition.org/metropoles/6309>

NOTES

1. Les réflexions et une partie des contributions qui constituent ce numéro spécial sont issues d'une section thématique qui s'est tenue en juillet 2019 dans le cadre du congrès de l'Association française de science politique à Bordeaux. Nous tenons à remercier l'ensemble des participantes et participants à ce moment de travail collectif. Nos remerciements s'adressent notamment à Antoine Guironnet qui a discuté certaines des communications. Nous voulons aussi témoigner notre gratitude aux collègues qui nous ont aidés à repérer des exemples de mobilisations métropolitaines et les travaux qui essaient d'en rendre compte : Kevin Cox, Ernesto d'Albergo, Cynthia Ghorra-Gobin, Marine Luce, John Mollenkopf, Tommaso Vitale, Richard Walker et Margaret Weir. Enfin, nous remercions les évaluateurs et évaluatrices anonymes des articles de ce numéro.
2. Loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales.
3. Cf. la brochure « Pourquoi adhérer ? » de l'AMRF, accessible ici : https://www.amrf.fr/wp-content/uploads/sites/46/2020/01/Fiche_pourquoi_adherer_2020.pdf (consulté le 21 mai 2021).
4. Voir la « carte des résistances » à ces projets proposée par le site Reporterre : <https://reporterre.net/Grands-projets-inutiles-le-delire-continue-Voici-la-carte-des-resistances> (consulté le 21 mai 2021).
5. Voir la table ronde insérée dans ce dossier, coordonnée par Matthieu Adam et Antoine Guironnet, à laquelle ont participé les auteurs de plusieurs ouvrages inscrits dans cette perspective (Chroniques du désert, 2019 ; Delfini et Snoriguzzi, 2019 ; Eliçabe, Guilbert et Lemery, 2020).
6. Le terme de *metropolis* est peu usité en anglais, si ce n'est pour désigner les *Metropolitan statistical areas* états-unienues (MSAs), correspondant aux aires urbaines de l'Insee.
7. Acronyme de l'expression « *Not in my backyard* ».
8. A l'image de la Plateforme des victimes du crédit hypothécaire en Espagne, qui alterne « insurrections urbaines » pour le maintien dans les logements au niveau des quartiers et revendications pour des changements dans la législation nationale (García-Lamarca, 2017).
9. Voir, par exemple, le regroupement d'associations de défense du droit au logement dans le *European Action Coalition for the Right to Housing and to the City*.

RÉSUMÉS

Jusqu'à récemment, les termes de « métropole » et de « métropolisation » relevaient du vocabulaire des universitaires et de celles et ceux qui gouvernent et administrent les grands territoires urbains. Depuis quelque temps, des signes de prise en charge et de politisation de ces phénomènes par des mobilisations collectives se font jour. Ce dossier analyse un certain nombre

d'exemples de ces mobilisations. Dans cette introduction, nous resituons tout d'abord la question des mobilisations métropolitaines dans la tradition d'analyse des mouvements sociaux urbains. À partir de cette littérature et des articles qui composent ce numéro, nous formulons ensuite un certain nombre de constats, d'hypothèses et de pistes de recherche. Ces derniers portent sur l'adaptation des formes et répertoires de mobilisation aux caractéristiques de la métropolisation ; sur les ressources cognitives et discursives que le champ lexical et l'imaginaire de la métropolisation offrent pour la montée en généralité des contestations ; sur les acteurs des mobilisations et leur caractère socialement sélectif ; et enfin sur le rôle des structures d'opportunités politiques qui contribuent en France au rééchelonnage métropolitain des mobilisations. Nous interrogeons enfin les effets des mouvements sociaux métropolitains sur l'action publique locale, et inversement.

Until recently, the terms “metropolis” and “metropolitanisation” were mainly used by academics and officials involved in the government of large urban areas. There are now signs that these phenomena are being taken up and politicised by social movements. In this special issue, the authors analyse some examples of such movements. In the introduction, we first situate the issue of metropolitan mobilisations within the literature analysing urban social movement. Based on this body of works and the articles gathered in the issue, we then formulate a number of cross-cutting findings, hypotheses and research perspectives. These relate to the adaptation of forms and repertoires of mobilisation to the characteristics of metropolitanisation; to the cognitive and discursive resources provided by metropolitan semantics and imaginaries for universalising the cause of movements; to the socially selective attributes of the main actors involved; and to the role of political opportunity structures that contribute to the metropolitan re-scaling of social movements in France. Finally, we examine the effects of metropolitan social movements on local public action, and vice versa.

INDEX

Keywords : France, metropolisation, politicization, social movements, structure of political opportunities

Mots-clés : France, métropolisation, mouvements sociaux, politisation, structure des opportunités politiques

AUTEURS

LUDOVIC HALBERT

Chargé de recherche, Université Gustave Eiffel, Latts UMR 8134

GILLES PINSON

Professeur des universités, Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim UMR 5116

VALÉRIE SALA PALA

Enseignante-chercheuse, Université Jean Monnet Saint-Étienne, Triangle UMR 5206